

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 13 (1985)
Heft: 51

Artikel: Le mot du président
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages valaisannes



LE MOT DU PRESIDENT

1985, année du patois. Elle arrive bientôt à son terme. Marquée de différentes façons, suivant les régions, elle a surtout fait ressortir un peu partout ce besoin d'un retour aux sources. Besoin que l'on perçoit dans un cercle qui dépasse largement le milieu patoisant. Les efforts et la ténacité des usagers du vieux parler, font qu'il est reconnu sans condescendance ni fausse honte, comme faisant largement partie de notre patrimoine culturel.



1985 marquait aussi la fin de la période quadriennale qui ramène quelques événements importants pour les patoisants, soit, entr'autres, la grande rencontre lors d'une fête qui rassemble les amis du vieux langage de toutes régions, le concours du patois et la proclamation des mainteneurs.

La fête de Sierre fut une réussite. Une cinquantaine de groupes s'y étaient donné rendez-vous. Messe chantée en patois, suivie d'une cantate également en patois, magnifique cortège haut en couleurs, applaudi par des milliers de spectateurs, nombreuses productions sur scène, puis l'impressionnant point final constitué par les chants d'ensemble : Notre Valais et le Ranz-des-vaches, chantés par les occupants de la grande tente, pleine à craquer, debout pour cet aurevoir émouvant.

Un grand merci aux organisateurs qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine pour mettre sur pied cette importante manifestation. Merci aussi à tous les participants.

Autre moment important aussi, la proclamation des résultats du grand concours de patois, avec plus de 80 textes déposés. Je tiens à remercier et féliciter tous les concurrents. A tous ces écrivains je dirais : recevoir un prix c'est une récompense et un plaisir très légitime, mais en définitive, ce qui compte le plus, c'est l'apport que

vous faites à nos groupes et à nos archives. C'est grâce à vous, Mesdames, Messieurs les écrivains patoisants, que subsistent nos patois qui ne sont pas faits uniquement de paroles, mais d'écrits qui restent. — Un merci tout spécial va à Monsieur Casanova, président du jury central, pour sa compétence, sa disponibilité et son dévouement. Merci aussi aux jurys régionaux.

Mainteneurs : voilà un titre, estimé par ceux qui l'ont obtenu, souhaité par de nombreux candidats méritants, et méconnus par beaucoup de personnes. Depuis ses débuts, la grande famille des patoisants a institué cette marque de reconnaissance vis-à-vis de ses membres méritants qui ont spécialement oeuvré pour la conservation du patois. Ce titre et l'étoile d'or qui l'accompagne est attribué par la Fédération romande sur proposition des Fédérations régionales. Il est attribué chaque 4 ans, et avec modération, à un nombre restreint de candidats. C'est ce qui fait sa valeur. On comprendra aisément l'embarras dans lequel se trouvent chaque fois les responsables de ce choix. Combien d'autres patoisants et amis de nos dialectes le mériteraient. Cette année 26 mainteneurs ont été acclamés à Sierre, soit : 1 pour le Conseil romand, 5 Jura, 1 Berne francophone, 6 Fribourg, 3 Vaud, 5 Valais et 5 Vallée d'Aoste. Au nom des patoisants, je les félicite et les remercie pour tout ce qu'ils ont fait et font encore pour la cause du patois.

Notre année du patois n'aurait pas été ce qu'elle a été, si nous n'avions pas eu "L'AMI DU PATOIS" et la radio pour en parler. Merci et félicitations à Monsieur et Madame Jean BRODARD pour tous les services rendus. Merci aussi à Monsieur TERRAPON pour l'essor donné aux émissions sur le patois et la qualité des sujets traités.

Si on devait tirer une conclusion, on pourrait dire que 1985 fut un bon millésime pour le patois. La moisson fut bonne, surtout grâce au concours. Beaucoup d'écrits donc. Continuons sur cette lancée en ajoutant du patois parlé, enregistré, complément indispensable. Ce sera une façon extrêmement utile d'enrichir nos bibliothèques. Selon la rotation établie, le Conseil aura, lors de sa prochaine séance à se donner un nouveau président pour une période de 4 ans. Il sera choisi dans les rangs de nos amis fribourgeois.

Avec un peu d'avance, je viens vous présenter mes meilleurs voeux pour de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année. Que 1986 apporte à nos familles et à notre population, joie, santé et paix. Que la divine Providence prodigue réconfort et espérance à tous les déshérités.



Amis patoisants, Bonzo bon an.